## Compte-Rendu du CTA du 14 mai 2020

Ce CTA avait pour objet de faire un point d'étape dans l'évolution de la situation, du déconfinement progressif et de la réouverture partielle des établissements scolaires.

C'est la FSU qui a ouvert ce CTA avec une déclaration liminaire sans cesse coupée par le recteur, ce qui augurait une réunion très tendue.

Le recteur n'aurait pas digéré un tweet du SNES/FSU Créteil :

« Jm. <u>#Blanquer</u> ne pense qu'a sa com. Les personnels et les élèves sont accessoires. Il oblige avec m. <u>#Auverlot</u> recteur de <u>#accreteil</u> a du présentiel alors que nous sommes en zone rouge. Ils seront responsables des reprises de l'épidémie. »

Il dit vouloir ouvrir un CHS parce qu'il prend cette attaque personnellement.

Après ce spectacle déconcertant de « monsieur Auverlot martyrisé », on a continué péniblement la lecture des déclarations des organisations syndicales constamment commentées par le recteur de sorte qu'on assistait à des dialogues argumentaires entre les élu·es et lui.

Les infos qui en ressortent :

- → Pour les personnels qui ont des **enfants de moins de 16 ans** et qui désirent les garder à la maison malgré l'ouverture de leur (celui des enfants) établissement scolaire, l'ASA fonctionne aussi.
- → Nous n'avons pas encore reçu **les masques lavables**, ils arriveront sous quinzaine. En attendant nous avons des masques jetables.
- → **Pour les stagiaires :** campagne de titularisation au mois de juin pour les stagiaires pour qui il n'y a pas de problèmes majeurs. Pour les stagiaires dont les difficultés ont été évoquées lors des entretiens précédents, il y aura une inspection en juin. Si pas de reprise d'ici juin, on verra un autre scénario.
- → **Pour les contractuel·les :** Tous ceux et toutes celles qui avaient un renouvellement « automatique » ont été renouvelé·es pendant le confinement. Pour les remplaçant·es ponctuel·les, il faut attendre la rentrée des avis. Pour l'année prochaine, la campagne d'avis a commencé.
- → **Pour les RDV de carrière :** si des personnels étaient éligibles cette année et demande leur rdv de carrière, l'éligibilité est prolongée jusqu'au 15 janvier 2021.
- → **Pour les infirmier·ères :** ils et elles devront se contenter de masques chirurgicaux pour les soins rapprochés même si ceux-ci peuvent mettre en danger la personne soignante ou soignée et malgré la législation spécifique aux métiers de soignant·es. Les masques FFP2 ne seront fournis qu'au cas où il faudrait soigner une personne qui est reconnue porteuse du virus.
- → **Pour la reprise dans le premier degré**, on apprend rien. On retiendra seulement deux choses :
  - que les termes de « pseudo reprise » et « garderie » le peine beaucoup et que ça dévalorise les collègues qui mettent beaucoup d'énergie et de cœur à bien faire leur travail parce qu'il a vu des récréations extraordinaires où les enseignant·es avaient inventé des jeux pédagogiques très amusants où les gestes barrières et la distanciation sociale étaient respectés.
  - que le ministre à raison quand il dit qu'il va bien falloir revoir le statut des directeurs, preuve en est faite avec l'extraordinaire qualité organisationnelle dont ils ont fait preuve pour la reprise.